



# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES

## Réunion du 9 décembre 2024

Présents : Marie-Paule BELLIOU; Ann BOSTOEN (co-présidente); Roselyne CHEVALIER; Catherine CHOUMEURTHE; Éric COULON; Sophie DAVID; Laurence DUFLOS; Daniele DUPLAT BAZIL; Agnès FRANCONIE; Céline HAUSZWALB; Martine LASVIGNES; Martine LEYGUES; Jacques MAEGHT; Paule MAZEO; Jacky MORELLE; Patrick MOSKOVICZ (membre de l'équipe d'animation); Martine PORTNOE (membre de l'équipe d'animation); François RICHE (co-président); Eliane ROSENBERG-MOUNIER; Guillaume RUMIEL; Michaël SARFATI; Denis TREDANIEL; Patricia CLARISSE (MIJE); Franck FLIPO (Le Crédit Municipal).

Excusés : Louise DANCY; Philippe LANTA; Pierre POUHEY-MOUNOU; Jean Claude POUSSARD; Sandrine THOURY; Antoni VALERO CABRE; Thibault JOVIGNOT et Camille KHAIRALLAH (Centre Paris Anim Simon Lefranc); Gérard SIMONET (Vivre le Marais).

Auditeurs libres : Pascal LEJARRE; Aurélien VERON; Jean François CAMPANA.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation; Cynthia DELLA SCHIAVA, Coordinatrice des Conseils de quartier.

La séance s'est déroulée dans l'enceinte de la Mairie de Paris Centre.

### **Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :**

Boris JAMET-FOURNIER prend la parole afin d'apporter les éléments de réponses aux questions et signalements posés à la dernière plénière.

1. Suite à la réponse apportée concernant le signalement du retrait d'un banc non remplacé place Bourg-Tibourg, un membre du Groupe de Travail Bourg-Tibourg a informé que les poteaux délimitant sa zone d'emplacement ont été retirés, permettant ainsi aux véhicules de stationner dans l'espace du banc retiré.

L'implantation d'un banc a été demandé au service technique de la Ville (STV) pour intégration au plan de charge de décembre. Les services de la Ville (DVD) remettent dès que possible des potelets qui sont soit détériorés ou retirés par les commerçants pour leurs livraisons. De plus, le passage doit être possible pour les véhicules d'urgence. Boris informe que la vidéo-verbalisation est une possibilité que la Mairie de Paris Centre peut étudier.

**Suite à cette réponse, le Conseil de quartier propose de disposer différemment les bancs de cette place de manière à ce que cela ne gêne pas le passage des véhicules d'urgence et empêche les incivilités des camions, livreurs.**

2. Suite aux réponses apportées sur la thématique sécurité et GPO, plusieurs conseillers se sont accordés pour dire que le manque d'effectif pour assurer la sécurité dans l'espace public à Paris Centre la nuit se fait ressentir. Ils ont signalé à nouveau que les points de deals remontés lors de la plénière du 10 juin (page 8) sont toujours d'actualité. L'ensemble des points soulevés, y compris ceux relatifs aux deals mentionnés, ont été transmis au commissariat ainsi qu'à la division de la Police Municipale. De plus, la Mairie de Paris Centre assure le Conseil de quartier, que les forces de police renforcent actuellement les patrouilles de nuit pour améliorer la sécurité dans l'espace public.

3. Le Conseil de quartier a envoyé par courriel, le 30 octobre, à la coordination, deux propositions d'emplacement pour l'œuvre Goodbye Hippocrate, quelle est la réponse de la Mairie de Paris Centre et des services concernés ?

Suite à la consultation de Karine Barbagli, première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire et de la direction de l'école, l'œuvre ne correspond pas au projet artistique souhaité de par sa nature et de ses dimensions. La Mairie de Paris Centre étudie la pose de l'œuvre au 5 rue de la Verrerie.

**Suite à cette réponse, le Conseil de quartier souhaite être informé de la suite.**

Suite à l'intervention de la commission Ecoles, Familles et Handicap le Conseil de quartier ont voté les questions suivantes :

4. Quelles sont les intentions de la Ville sur le bâtiment rue des Archives ? La Commission souhaite que ce bâtiment soit préservé et suggère sa transformation en cour Oasis comme premier pas.

5. Quelles sont les intentions de la Ville quant à la pérennité de l'école Moussy-Archives ? Elle souhaite que l'appellation « Ecole Polyvalente ARCHIVES MOUSSY » soit restituée.

La Mairie dialogue régulièrement avec les représentants des parents élus de l'école polyvalente Moussy sur le devenir du bâtiment de la rue des Archives. C'est une question récurrente mise à l'ordre du jour Conseil d'école et abordée en séance.

Il n'est pas possible d'intervenir sur ce bâtiment, tout travaux entrainerait l'intervention des ABF et la nécessité de lourds travaux qui ne peuvent pas être réalisés en site occupé (avec les enfants à l'intérieur).

Lors d'une fusion, le nom administratif de l'école évolue pour ne conserver qu'un seul nom : l'école polyvalente Moussy comme pour l'école polyvalente Louvois, l'école polyvalente Béranger, l'école polyvalente Fauconnier etc...

6. Le Collectif Montmorency-Temple invité, alerte la Mairie de Paris Centre, des nuisances sonores (limite de terrasse non respectée, regroupement de personnes dehors avec

verres à la main), des problématiques sanitaires (présence de vomi et urine) et sécuritaires (attroupement de personnes gênant la circulation des piétons et automobilistes, consommation de drogue avec suspicion de point deal à proximité) concernant l'établissement TATA YAYA au 102 rue du Temple. Il précise que de nombreux DMR ont été réalisés. Ils ont obtenu des réponses des services concernés « le sujet est traité ». Il a également adressé à deux reprises des courriers à la Mairie de Paris Centre, l'un en novembre 2023 et l'autre en mai 2024. La réponse apportée par Alexandre Bondoux à ces deux courriers est que la Mairie de Paris Centre allait prendre des dispositions.

Suite à ce rapport, Boris Jamet-Fournier, s'est engagé à signaler cette situation au Maire de Paris Centre à Dorine Bregman et Véronique Levieux.

Des passages de la Police Municipale ont été organisés à chaque fois que des signalements ont été remontés à la Mairie de Paris Centre.

Concernant une éventuelle abrogation de la terrasse de cet établissement : ce type de démarche n'est pas si automatique ni simple que cela. En effet, la Mairie de Paris Centre a besoin d'abord de prouver l'existence de débords et de nuisances répétées et sur des périodes notables, et donc pour cela caractériser / verbaliser l'ensemble des irrégularités sur une certaine durée. Travail de longue haleine absolument nécessaire à la constitution du dossier le plus complet et solide possible permettant d'aller au bout de la procédure d'abrogation enclenchée, d'où l'intérêt de faire intervenir régulièrement les équipes de la Police Municipale. Ainsi cet établissement a été signalé pour un renforcement de passage de la Police Municipale et réalisation de PV si cas échéant.

Par ailleurs, la démarche d'abrogation comprend ensuite nécessairement des phases de procédures contradictoires qui garantit aux établissements de contester la décision voire de se lancer des recours contentieux qui rallongent souvent les délais. Quand bien même le dossier est solide, ce sujet est donc malheureusement forcément l'affaire de plusieurs mois : la Mairie sait bien que les délais sont longs et que la situation peut être frustrante, mais c'est malheureusement le temps des procédures administratives et juridiques.

**Boris JAMET-FOURNIER se propose de programmer un RDV sur place pour rappeler le propriétaire à ses obligations.**

7. Suite au rapport de la Commission Mobilités et Circulation, le Conseil de quartier a voté la demande suivante : l'ouverture à la desserte locale (ajouter un panneaux interdiction sauf riverains bus et service) dans les rues des Archives, des quatre Fils et de Turenne à la place des sens interdits classiques.

Comme expliqué à plusieurs reprises ce sont des voies bus qui ne sont pas ouvertes aux riverains. La Mairie de Paris Centre ne peut pas accéder à la demande du Conseil de quartier.

Par ailleurs, des personnes ont posés quelques faux panneaux « interdiction sauf desserte locale » dans quelques rues du Marais. Les services ont procédé à leur retrait.

**Le Conseil n'est pas satisfait de la réponse. Il rapporte que la rue des Petits -Champs est par exemple ouverte aux riverains et c'est pourtant une voie de bus. Il signale que les habitants sont impactés par cette décision de la Mairie de Paris Centre.**

8. Suite au rapport de la Commission Propreté et Tri Sélectif, le Conseil de quartier a voté à nouveau la demande de ne pas intégrer d'autres futurs Trilibs dans leur secteur.

La Mairie de Paris Centre a mis en place une consultation de l'ensemble des Conseils de quartier l'année dernière à ce sujet. Elle travaille actuellement à massifier significativement le maillage de ces mobiliers afin de couvrir l'ensemble du territoire de Paris Centre, et ce, en conformité avec la loi AGECE (anti-gaspillage pour une économie circulaire). Elle prend en compte les préoccupations exprimées par le Conseil de quartier et continuera à dialoguer avec eux pour trouver des solutions adaptées.

**Suite à cette réponse, le Conseil de quartier propose que davantage de contrôle soient effectués auprès des commerces qui entassent leurs poubelles devant les trilibs. Des photos illustrant ce propos sont montrées à l'assemblée ([pages 55 et 56 du support de présentation](#)).**

9. Qu'en est-il du respect du PSMV et des paysages de nos rues ?

A chaque signalement d'urbanisme, la Mairie transmet au service en charge du paysage de la rue du côté de la Direction de l'Urbanisme, qui envoie en tant que de besoin des contrôleurs et émet des PV.

A noter que quand un PV est envoyé, il est ensuite de la compétence de la procureure de formaliser un dossier. Elle a 1 an pour le faire, et la procédure peut aller ensuite jusqu'à 2 ans au total le temps d'être réalisée avec tous les délais juridiques prévus.

10. Un Trilib est à venir dans le secteur quel serait son emplacement exact ?

En complément du courrier d'information transmis à tous les membres des Conseils de quartier, par mail le 7 novembre, l'ensemble des informations relatives à ce sujet est consultable sur le site paris.fr. Vous y trouverez les détails concernant les emplacements des Trilibs à venir :

- <https://www.paris.fr/recherche/lieux?types=trilib>
- Démarrage : La carte des bornes : <https://cartographies.paris.fr/maps/120>

11. Suite à l'intervention de la Commission sécurité, le Conseil de quartier vote la question suivante: la Mairie de Paris Centre peut-elle réactiver le Conseil Local de Sécurité de Prévention et de Délinquance ?

La Mairie de Paris Centre a déjà répondu à cette question lors de la réunion du 18 novembre :

*« Question posée ; La Mairie de Paris Centre a-t-elle la possibilité de créer une interface, un lien entre les référents GPO des Conseils de quartier et le commissariat permettant de suivre les problématiques de sécurité ? Il précise également que depuis l'évolution des GPO, en GPO thématique (janvier), par le commissariat, le Conseil de quartier Marais Archives n'a toujours pas été convié. La commission Sécurité alerte la Mairie de Paris Centre que dans le secteur Marais*

*Archives les problématiques cracks signalés sont toujours d'actualité. La Commission propose à la Mairie de Paris Centre de créer un Conseil local Sécurité Prévention de la délinquance ?*

*Réponse apportée : Le GPO est l'instance dédiée à la prévention et à la sécurité. Piloté par la Police nationale, il regroupe la Ville, la Police municipale, ainsi que des riverains, des bailleurs et des commerçants du quartier. Son rôle principal est de réaliser un diagnostic partagé, en confrontant les témoignages des habitants et des travailleurs du secteur avec les statistiques officielles sur la sécurité. Cela permet de mieux comprendre les préoccupations des riverains et d'adapter les actions en conséquence. »*

La Mairie de Paris Centre a bien noté que le Conseil de quartier Marais Archives n'a pas encore été convié aux GPO thématiques depuis leur évolution en janvier. Elle a remonté cette demande auprès du commissariat afin de définir prochainement un GPO thématique sur le CQ Marais/Archives.

Concernant les problématiques de cracks signalées, la Mairie est consciente que ces enjeux demeurent d'actualité. Elle encourage le Conseil de quartier à utiliser l'adresse mail générique du commissariat pour remonter les situations préoccupantes, ce qui contribuera à renforcer les effectifs de la police nationale sur ce périmètre. Voici l'adresse : [commissariat-centre@interieur.gouv.fr](mailto:commissariat-centre@interieur.gouv.fr) »

**Le conseil de quartier n'est pas satisfait de la réponse car elle ne répond pas directement à la question qui est de demander de réactiver le Conseil local actuellement inactif ?**

Boris JAMET-FOURNIER répond par la suite qu'il n'est pas prévu de réactiver ce Conseil car la Mairie de Paris Centre souhaite travailler avec le commissariat via l'instance existante à savoir le GPO.

**Nouvelle question rapportée en fin de séance :**

**Le Conseil de quartier souhaiterait connaître la programmation des futures interventions des élus et représentants des services sur les plénières de Marais Archives de 2025, il y en a-t-il une prévue pour le 13 janvier ?** Il précise qu'il souhaiterait bénéficier d'un échange avec un représentant des services en plus de l'élue référente.

Cette question est en lien avec la réponse apportée à la question posée en septembre : « Les conseillers, à l'image de la venue du représentant de la Police Municipale et de l'élue référente, propose de continuer à rencontrer les services de la Mairie (représentant et l'élue référente) pour mieux connaître leurs actions (sécurité autre que la Police Municipale, la propreté, l'urbanisme de la Ville et l'UDAP75 (ABF) ; les écoles, les commerces et les espaces verts). La Mairie de Paris Centre peut-elle organiser ces rencontres ? ».

**Organisation des réunions plénières :**

Le Conseil de quartier vote pour :

- **La prochaine réunion du lundi 13 janvier 2025 ;**
- **La nouvelle organisation de l'ordre du jour du Conseil de quartier composé d'une ou deux thématiques par réunion et d'une intervention des élus ou d'un représentant Ville.**

Les thématiques proposées par l'équipe d'animation sont :

- Mobilités et Circulation (Direction de la Voirie et des Déplacements, DVD) :
  - Qui a le droit de faire quoi en termes d'affichage ex. signaler des travaux, un déménagement etc.
  - La ZTL, Zone a trafic limité : dispositif et règlement.
  - Quel règlement pour les cyclistes et quels contrôles : ex. stationnement arceaux/croix de St André ;
  - Les priorités etc.
- Terrasses :
  - RET et contrôle des terrasses estivales.
  - Etude Bruitparif etc.
- Cadre Urbain :
  - Le PSMV (le paysage de nos rues, les surélévations)
  - La gestion des parcs et jardins, la gestion de l'eau,
  - Intervention de l'association AUCP 1234 (Atelier d'urbanisme de Paris Centre), etc.
- Commerce (intervention du GIE Paris Commerces : <https://www.giepariscommerces.fr/quisommesnous/>) :
  - Comment gérer la diversification des commerces pour mieux répondre aux besoins des riverains
  - Comment éviter les nuisances du sur-tourisme ? etc.

### **Intervention des Commissions et Groupes de Travail :**

- Groupe de Travail Dictée Historique (cf. page 14 du support de présentation) :

La dictée historique aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> février de 13h30 à 18h30 pour 80 participants. Les conseillers sont invités à s'inscrire à partir du 2 janvier soit par courriel à [idictee2@gmail.com](mailto:idictee2@gmail.com) soit en complétant le bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la Mairie de Paris Centre.

La coordination remet aux représentants du Groupe 15 affiches A4 et 15 affiches A3. Les flyers arriveront dans les prochains jours.
- Commission Cadre Urbain et Végétalisation (cf. pages 15-16 du support de présentation) :

La coprésidence informe les conseillers des deux grands projets de 2025 et les invite à consulter les pages Paris.fr pour en savoir plus sur la teneur de ces projets :

  - [Les forêts urbaines de l'Hôtel de Ville](#) ;
  - [Le réaménagement des abords de Notre Dame](#).
- Commission Mobilités et Circulation (cf. pages 17 à 24 du support de présentation) :

Le coprésident, référent de cette Commission prend la parole pour lire les pages 17-18 du support de présentation.

Il rapporte que lors de la précédente plénière, le Conseil de quartier a demandé la mise en place d'une signalétique « sauf riverains » sous les panneaux sens interdit des rues autorisées par les bus (rues des Archives, 4 fils et Turenne). Le 26 novembre ces panneaux ont été installés sans l'autorisation de la Mairie de Paris Centre qui les a retirés par la suite.

Suite à la réponse négative du Maire de Paris Centre, la Commission affirme que les préoccupations du Conseil de quartier, représentant les habitants, ne sont pas prises en compte par la Mairie. Elle rapporte que le plan de circulation du Marais bloque le flux de circulation, rendant difficile l'utilisation des bus par les riverains. Le coprésident expose plusieurs exemples d'anomalies de circulation ([aux pages 19 à 20 de la présentation](#)). Il rapporte que les rues échappatoires (des rues Archives, 4 fils et Turenne) sont devenues très denses et elles ne permettent pas de fluidifier le trafic dans le secteur. La rue des Blancs Manteaux est citée comme exemple.

- Commission Solidarité (cf. pages 25 à 34 du support de présentation) :

Patricia Clarisse, représentante de l'association MIJE, prend la parole pour exposer l'état d'avancement du projet inter-Conseil de camion douche pour Paris Centre. Elle rapporte que suite à la nuit de la Solidarité, Paris Centre est le 2<sup>e</sup> quartier comptant le plus de sans-abris. Une carte des dispositifs sanitaires accessibles aux sans-abris dans le secteur est montrée (cf. page 27). Elle précise que le projet camion douche apporte une solution pour les sans-abris en situation de grande exclusion qui ne fréquenteraient pas ou très peu les dispositifs actuels. L'association Depaul est désignée pour s'occuper de l'opération camion douche à Paris Centre. Elle a déjà à sa charge un camion douche actif à Paris Sud. Ce dispositif a bénéficié à 181 personnes en 2023 (soit 845 douches offertes) dont 5 personnes ont pu quitter la rue. Ce projet permet à un sans-abri de :

- Réserver un créneau individuel d'environ 40 minutes ;
- Bénéficier d'un espace confortable, intime pour se doucher et se raser ;
- Disposer d'un coin détente pour discuter autour d'un café et de quelques gâteaux ;
- D'avoir accès à un coin bibliothèque et à des dons de livre.

Elle liste les besoins clés pour concrétiser ce projet :

- Fort ancrage local porté par l'association Depaul France ;
- Sécurisation d'un accès à l'eau et d'une place de stationnement pour le camion ;
- Financement du camion et de son équipement pour un coût de 90K€ : couvertes en parties par les engagements pris par les Conseils de quartier (environ 31k€ votés), fondation privée de Bouygues Telecom (apport de 19k€) ;
- Financement du fonctionnement du camion douche pour un coût de 65k€ : Ce soutien inclut le salaire d'un éducateur-chauffeur en contrat aidé, ainsi

que les coûts d'assurance, d'entretien, de carburant, et de fournitures pour l'accueil des personnes.

**La commission souhaiterait que la Mairie de Paris Centre puisse compléter également le financement d'investissement.**

- Commission Sécurité :

Un atelier citoyen organisé par la Police municipale a lieu le 12 décembre de 18h à 19h30. Le Conseil de quartier désigne deux conseillers qui vont les représenter.

**Hommage à Hélène De Barmon, ancienne conseillère et coprésidente du Conseil de quartier Louvre Opéra (cf. page 39 du support de présentation) :**

La coprésidence informe les conseillers qu'un hommage pour Hélène De Barmon, décédée le 2 décembre 2024, est organisé par le Conseil de quartier Louvre Opéra le 16 décembre. Les photos suivantes sont présentées :



**Informations diverses :**

- Date du prochain Conseil de quartier :  
Lundi 13 janvier.



- Invitation pour découvrir les Arches citoyennes le 13 décembre à 16h30. Les conseillers peuvent s'inscrire via le lien suivant :  
<https://www.eventbrite.fr/e/visite-decouverte-des-arches-citoyennes-tickets-1000759347147>
- Présentation de l'affiche du Noël solidaire, organisé par le Conseil de quartier Sentier-Arts et Métiers, le samedi 14 décembre, à la Gaité Lyrique ([cf. page 41 du support de présentation](#)). (NB : l'événement a été annulé)
- Invitation à la soirée débat « les violences faites aux femmes comme arme de guerre et de terreur ». Organisée le 17 décembre à 19h
- Présentation de l'affiche du Vide Greniers du Carreau du Temple organisé par les Conseils de quartier Temple Enfants Rouges et Sentier-Arts et Métiers le 11 janvier. Les bénéfices seront reversés à l'association Secours Populaire Français.
- Accès au réseau wifi à la Mairie de Paris Centre :  
Nom du réseau wifi : **VDP-INVITE**
  - Il est destiné aux invités n'ayant pas de compte professionnel Ville de Paris.
  - L'invité renseigne son prénom, son nom, son adresse mail et indique le mail de la coordination de la Participation Citoyenne.
  - La coordination de la Participation Citoyenne validera l'accès en cliquant sur le lien reçu par mail.
  - L'accès est valide 1 journée.
- Pour signaler une incivilité du quotidien les conseillers sont invités soit :
  - **A consulter la page dédiée sur Paris.fr :** <https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilité-du-quotidien-3800?>
  - **A contacter le centre d'appel de la Ville de Paris (3975)** qui permet de signaler une incivilité aux agents de la Police municipale 7j/7 et 24h/24.
  - **A utiliser l'application Dans Ma Rue** qui permet de signaler toute anomalie sur l'espace public
  - **En cas de gêne ou de nuisances causées par une activité professionnelle (bruits ou odeurs provenant de l'intérieur de locaux commerciaux ou professionnels)**, un signalement est possible [en ligne](#) (à la Rubrique « Trouver le bon interlocuteur » )
  - **A contacter la Police Nationale en composant le 17** qui permet de demander une intervention face à une situation dangereuse ou illégale.
- Liens utiles :
  - Les comptes rendus des plénières et les présentations PPT sont disponibles sur la page dédiée du Conseil de quartier : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545>.
  - Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.